

6 juillet 2011

Étude urbaine

“Coeur de Ville”

Réunion publique

Objectif général de la mission

Les enjeux de cette étude

=> donner des orientations en termes de formes urbaines et architecturales en adéquation avec les objectifs d'aménagement

Le but de l'étude

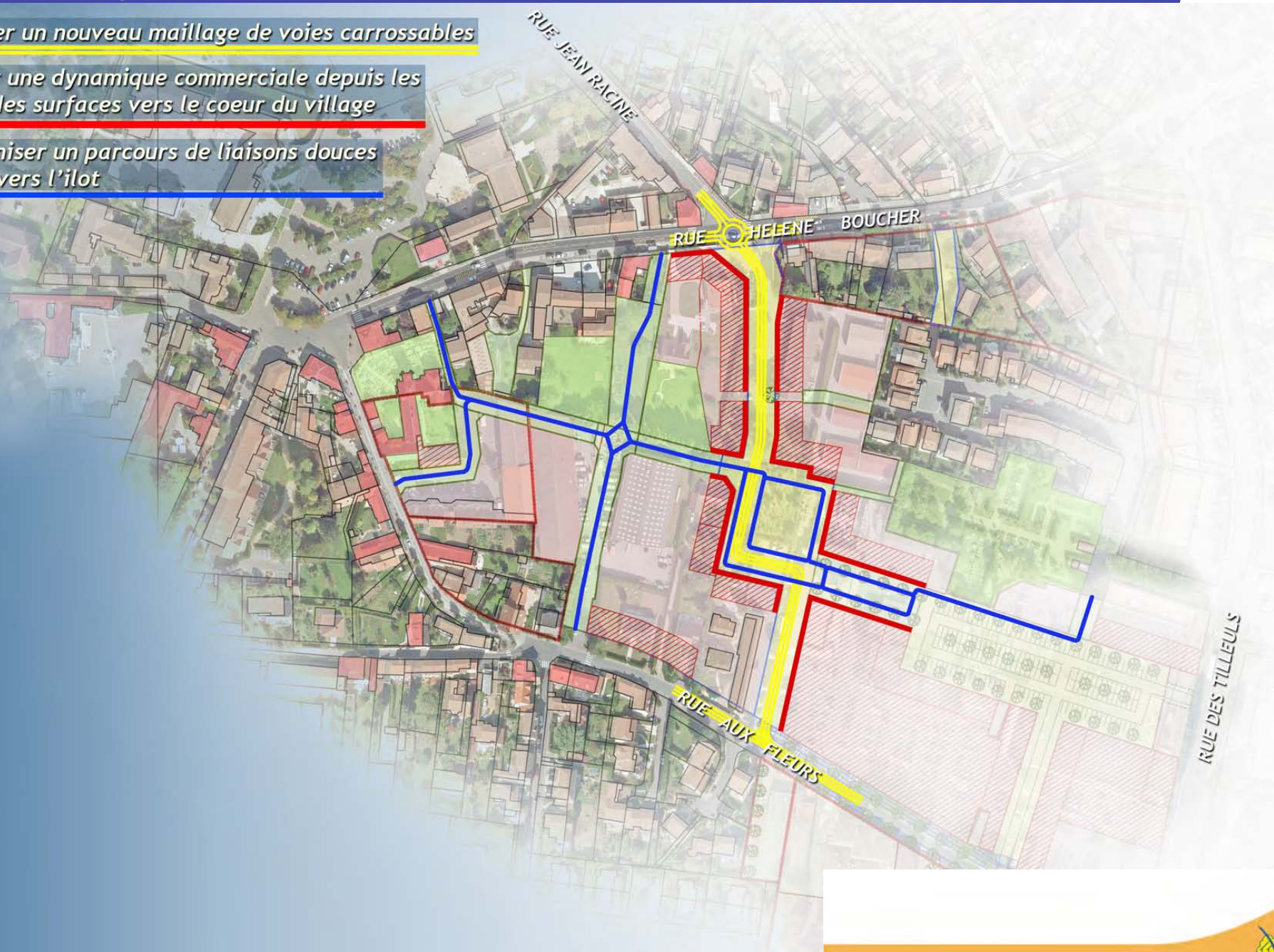
=> apporter des réponses sur le périmètre restreint en le replaçant dans le fonctionnement de l'îlot plus large notamment pour ce qui est des problématiques relatives aux déplacements

Les objectifs particuliers

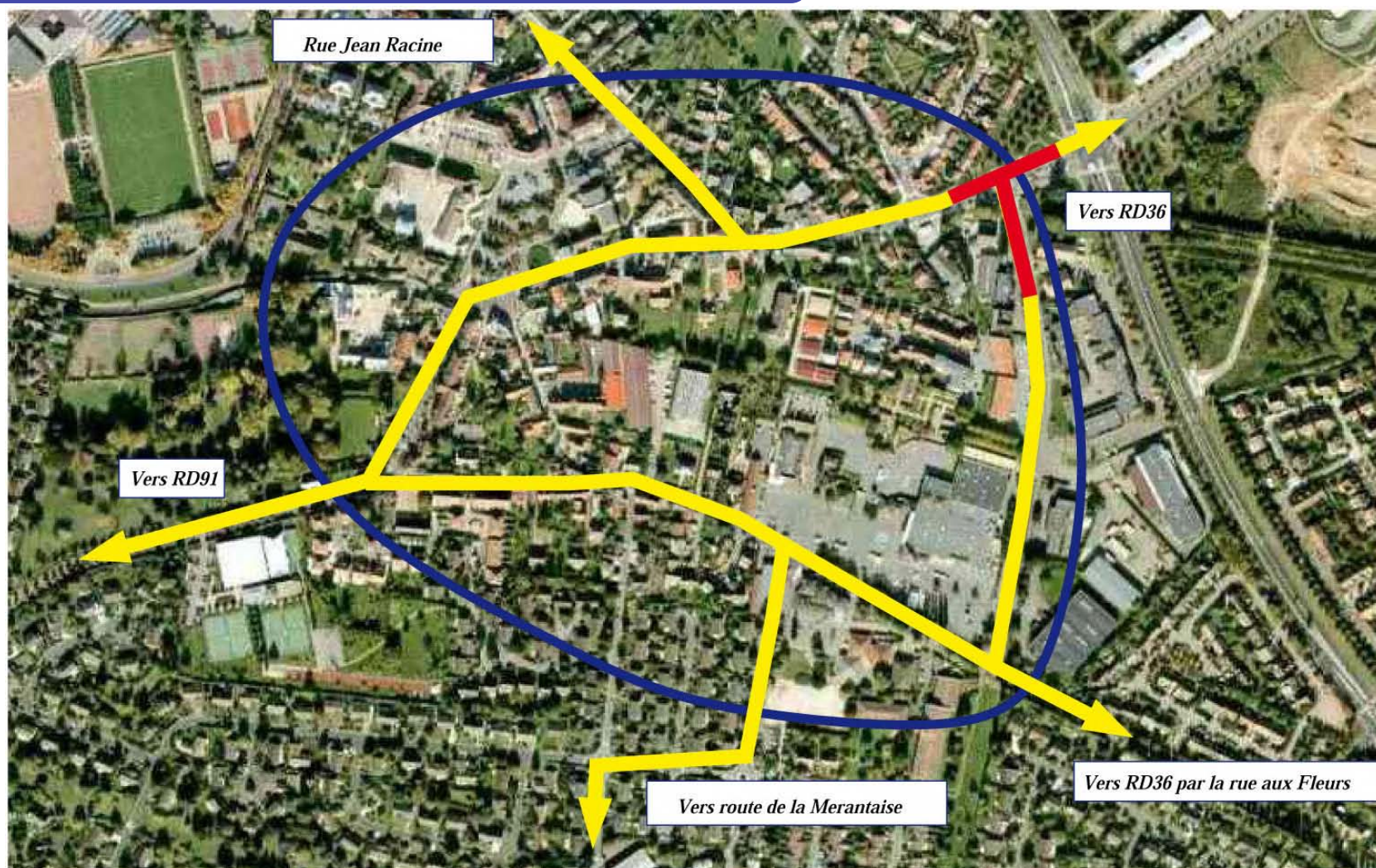
Tracer un nouveau maillage de voies carrossables

Créer une dynamique commerciale depuis les grandes surfaces vers le coeur du village

Organiser un parcours de liaisons douces à travers l'ilot



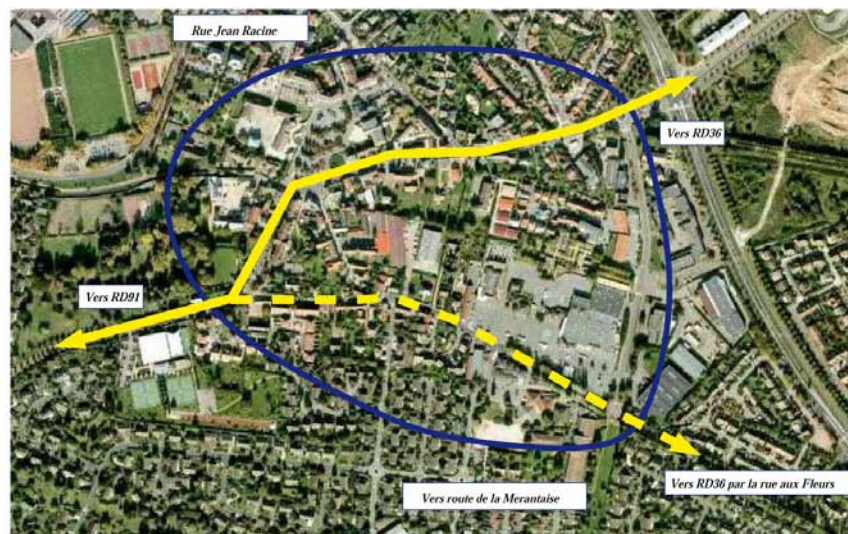
Les déplacements : Constat actuel



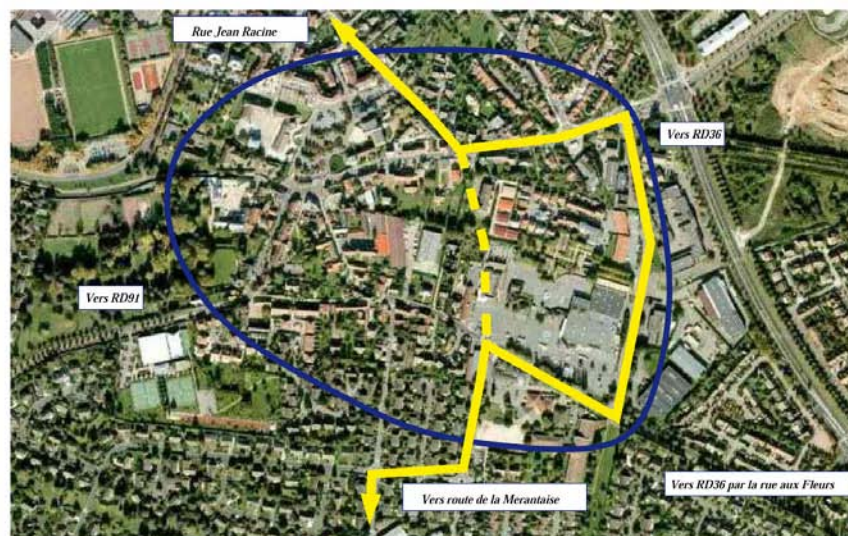
En heure de pointe matin les flux se dirigent majoritairement vers la RD36, soit par la rue Hélène Boucher au *nord* soit par la rue aux Fleurs au *sud*. La rue Alfred de Vigny supporte un flux de transit en provenance de la route de la Mérantaise au *sud* de la commune et en direction de la RD36.

En heure de pointe soir les flux se dirigent majoritairement vers l'*ouest* de la commune. L'activité du centre commercial se combine avec les flux "travail-domicile" et le carrefour "Hélène Boucher X RD36" est saturé.

Les déplacements : Reports de trafic

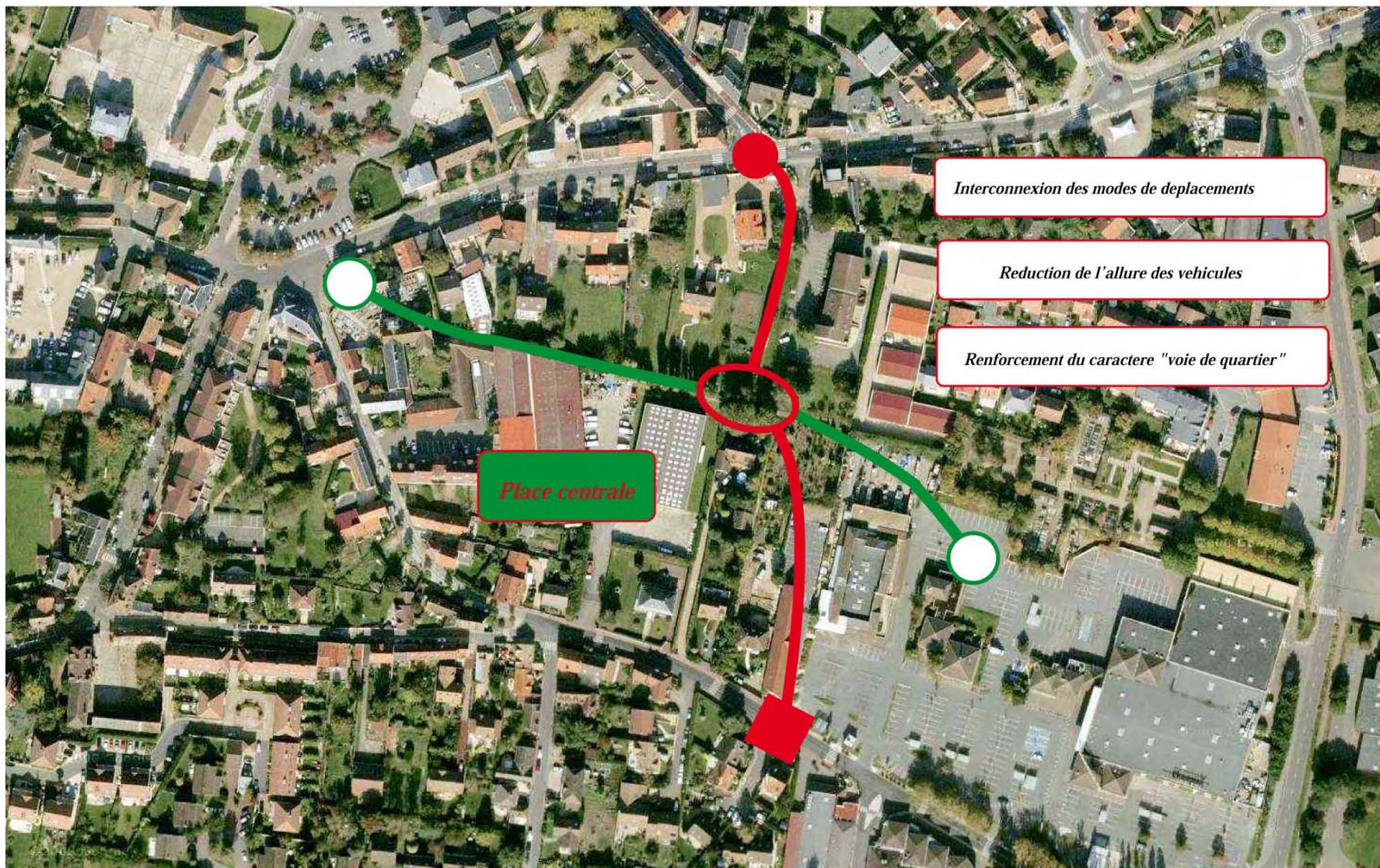


Le calibre de la rue Pascal n'a pas vocation à supporter un trafic de transit supplémentaire. Le report de la rue de Port-Royal sur la rue Pascal n'est pas souhaitable.



Un flux non négligeable existe entre la rue Alfred de Vigny et la rue Jean Racine. Un itinéraire plus direct que la rue des Tilleuls est une réponse pertinente à cette demande. Dans le même temps, cette voie permettrait d'alléger la charge du carrefour "Hélène Boucher X RD36" saturé à l'heure actuelle.

Les déplacements : Articulations

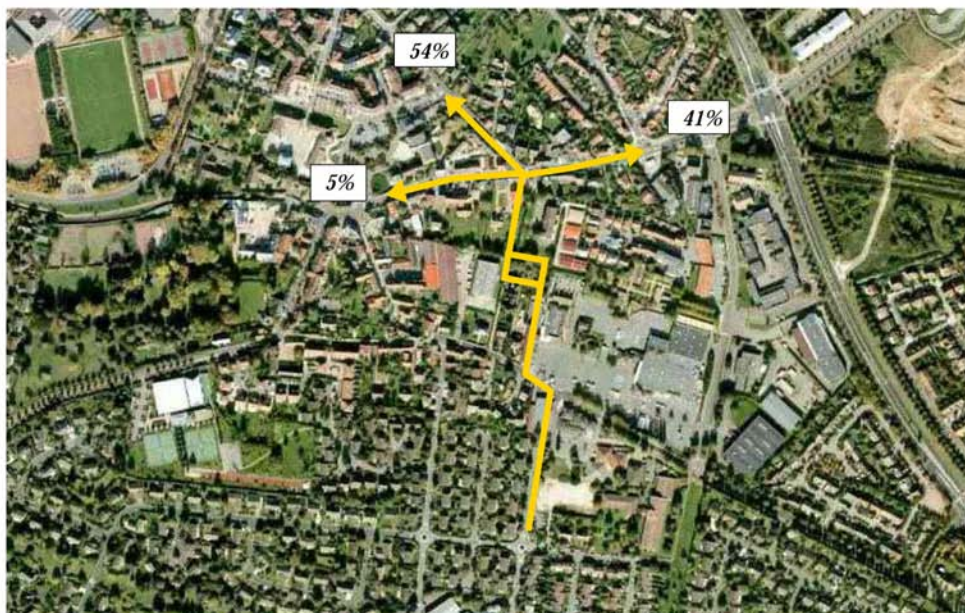


L'interconnexion des modes de déplacement peut s'organiser par une place centrale servant, par la même occasion, à limiter les vitesses pratiquées sur la voie et à créer une centralité dans le quartier.

Les déplacements : Conclusion



Le barreau nord-sud recueille le flux généré par l'urbanisation ainsi qu'un report de trafic local, principalement depuis la rue des Tilleuls.

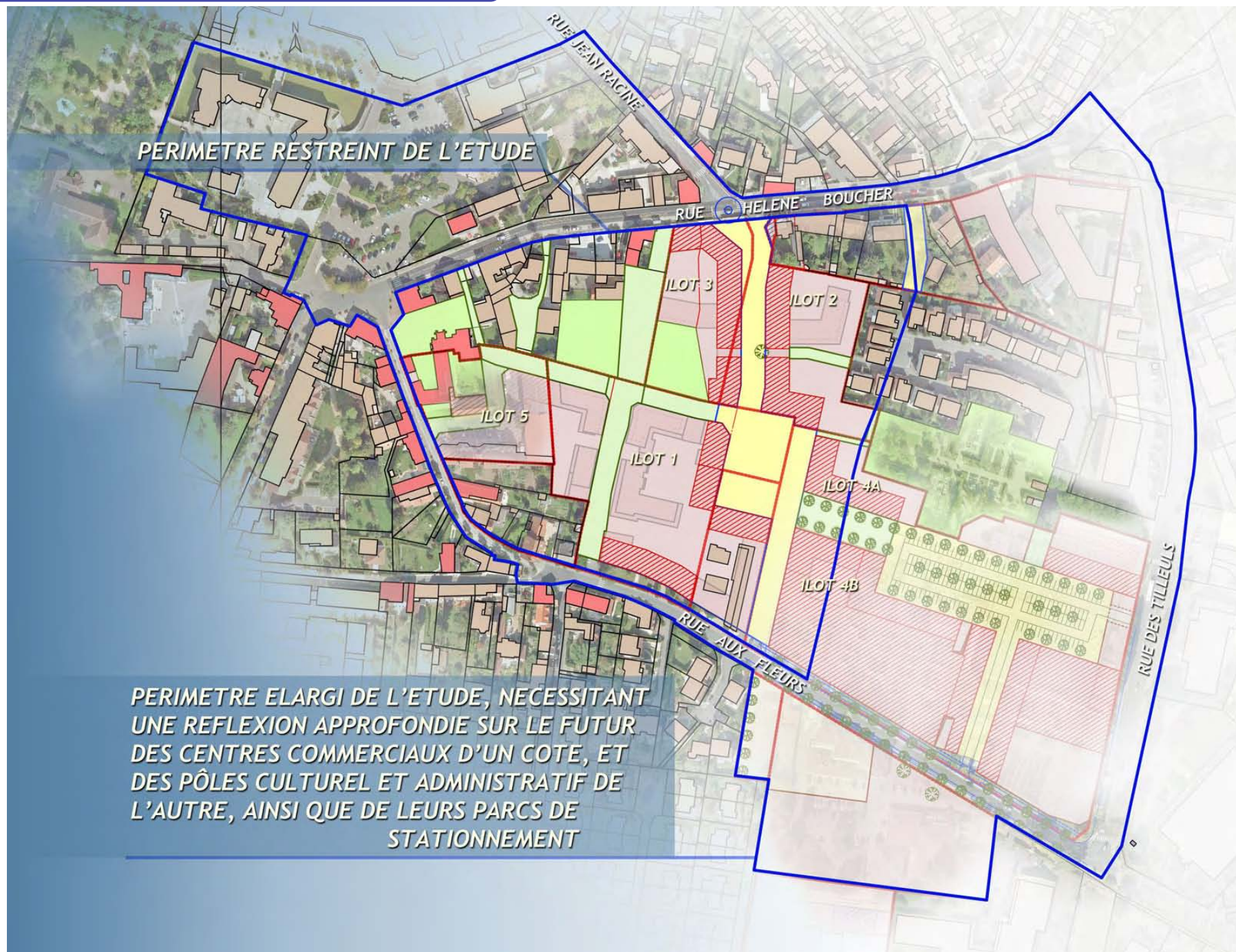


Destinations des véhicules empruntant le barreau depuis la rue Alfred de Vigny

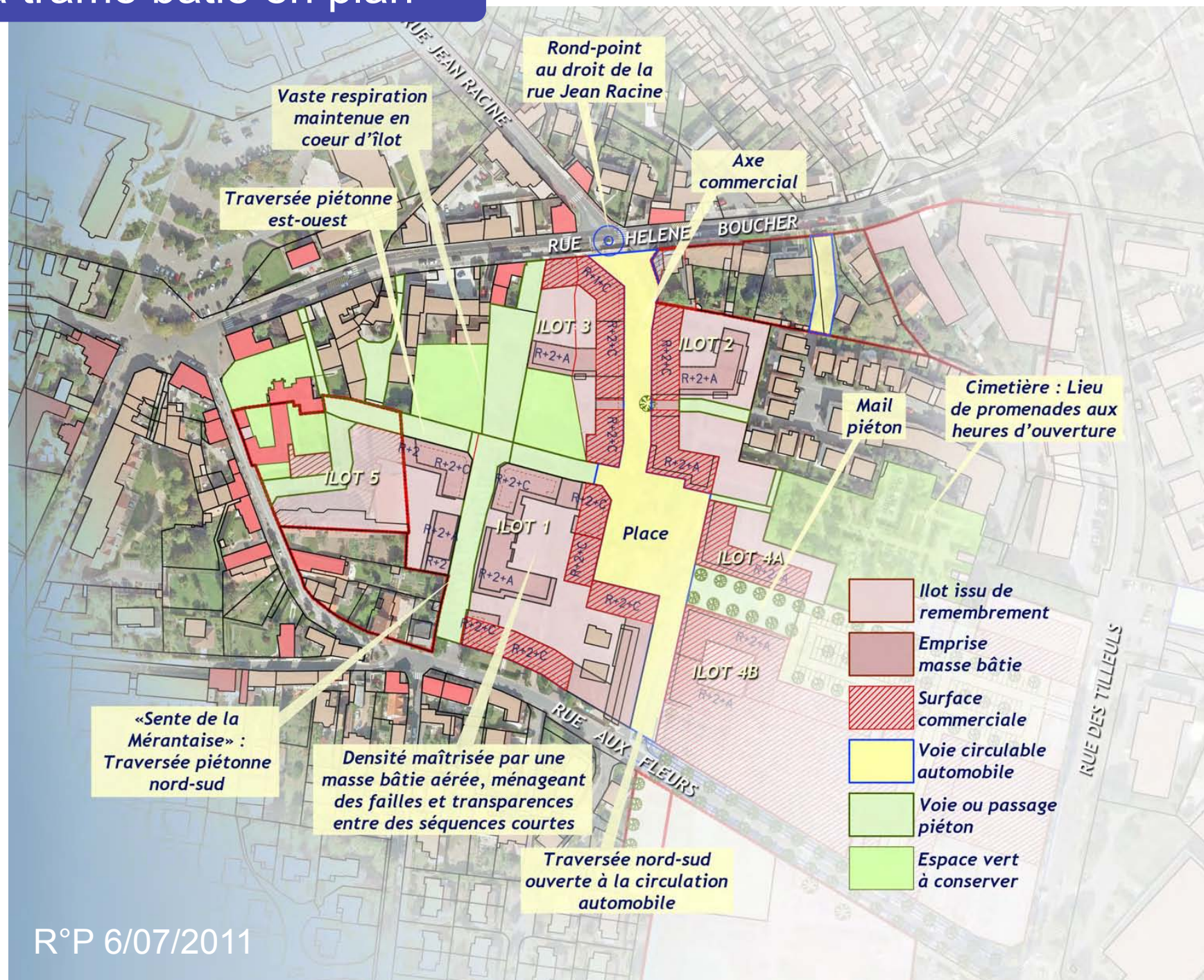
La création des nouvelles voies, ouvertes à l'automobile, ou réservées aux circulations douces, permet d'accueillir les flux nouveaux générés par la densification de l'îlot, sans aggravation des difficultés de trafic existantes, car elle améliore notablement les flux de transit nord-sud.

Ces nouveaux espaces publics permettront d'atteindre l'objectif de relier les pôles commerciaux d'un côté et culturels et administratifs de l'autre en un véritable «cœur de ville».

Le schéma général



La trame bâtie en plan



R°P 6/07/2011

La trame verte

Place du marché =
agora
- Lieu de rencontre
- Identité de Voisins
le Bretonneux

Mail piétons = passage vers
cœur de village, en
mouvement

Traversées piétonnes
Transposition des
ambiances existantes
alentour

Allée du cimetière

Proposition de nouvelle
voie Nord/Sud

Aménagement et cadre de vie en cœur de ville
Proposition trame verte et viaire

Voisins le Bretonneux
Anne Desjobert, Martine Richard paysagistes

6 juillet 2011

R°P 6/07/2011